

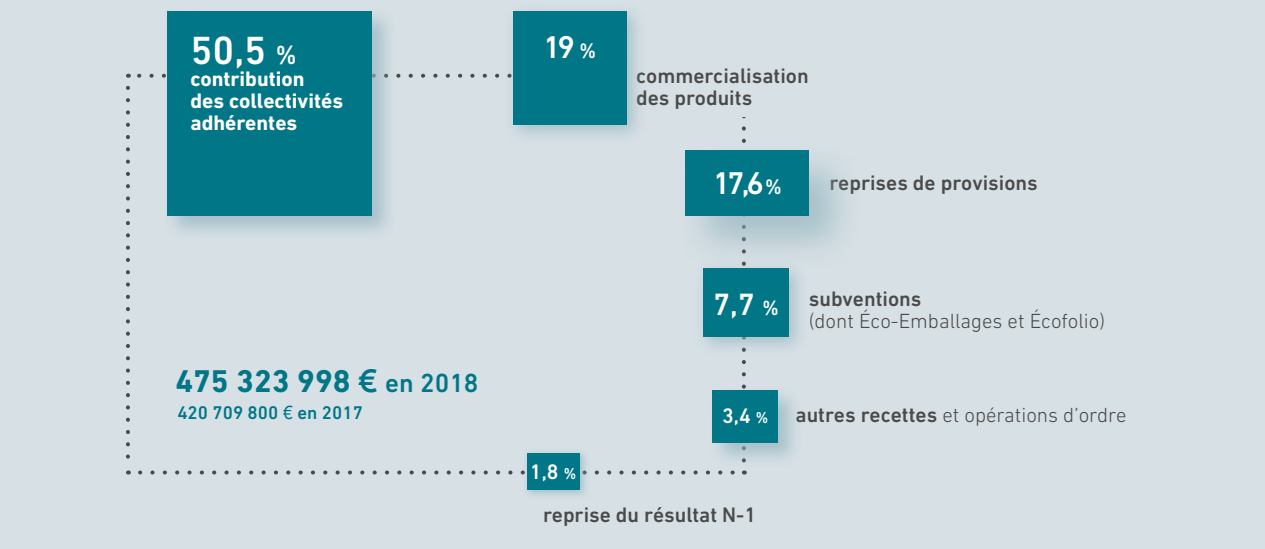
2018

RAPPORT TECHNIQUE
& FINANCIER

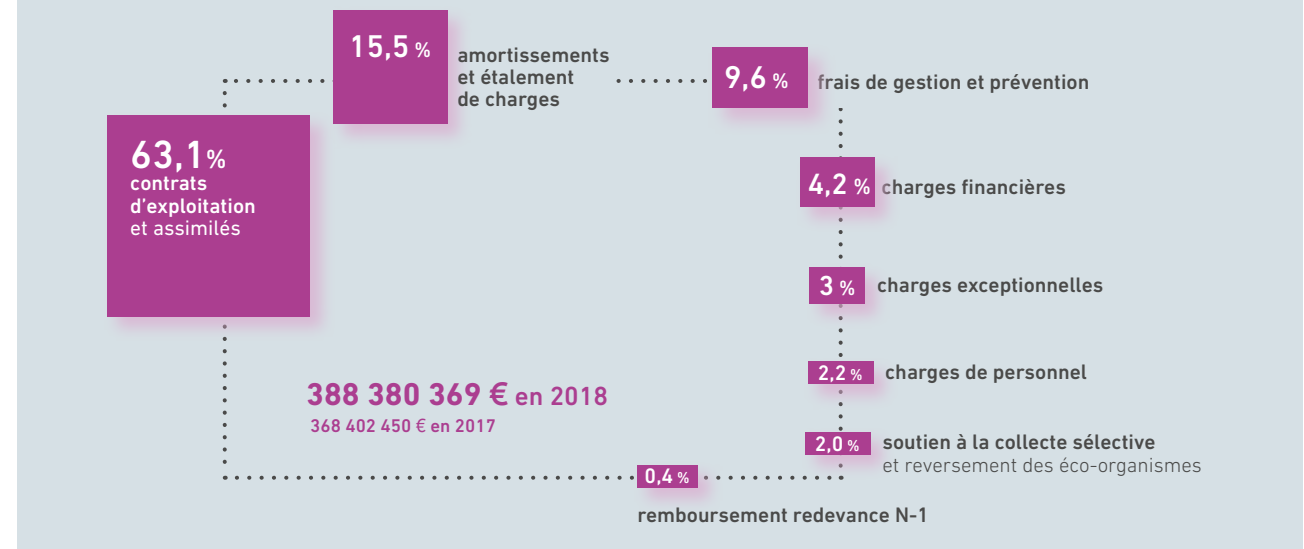


FONCTIONNEMENT

Recettes 2018



Dépenses 2018



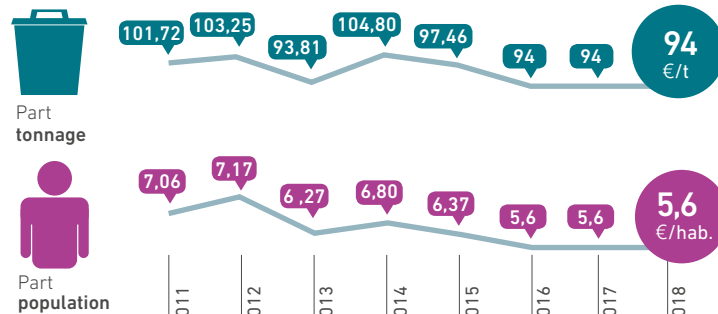
UNE REDEVANCE INCHANGÉE

En 2018, les tarifs de la redevance des ordures ménagères et objets encombrants et de la part population restent inchangés par rapport à la tarification instaurée par le Syctom en 2016 et poursuivie en 2017 (**94 €/t et 5,6 €/habitant**).

Les tarifs de la redevance et les soutiens versés au titre de la collecte sélective (**5 à 30 €/t de collecte sélective – gratuité pour les tonnages supérieurs à ceux enregistrés en 2015**) ainsi que des biodéchets (**5 €/t de déchets alimentaires**) ont également été maintenus, afin d'inciter au développement des performances de tri et de la collecte des déchets alimentaires.

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Calculé au prorata de la quantité de déchets apportée au Syctom et de la population de chaque commune ou intercommunalité.



REDEVANCES ET SOUTIENS VERSÉS STRUCTURE DES RECETTES

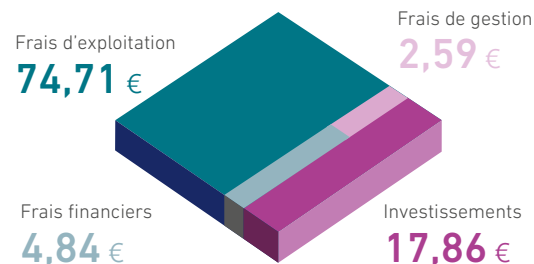
Le produit de la redevance s'est établi à **239,8 M€** en 2018 et les soutiens versés aux adhérents se sont élevés à **7,9 M€** (+11,5 % par rapport à 2017). Aussi, à périmètre constant, les redevances ont évolué de près de **3 M€** en raison d'une part de l'intégration de Noisy-le-Grand au 1^{er} juillet 2018, et d'autre part de l'augmentation des apports en objets encombrants, ordures ménagères et collecte sélective par rapport à 2017.

En 2018, les redevances appelées auprès des adhérents du Syctom ont représenté **50,5%** des recettes de fonctionnement, suivies par la vente de produits (**19%**) et les soutiens des éco-organismes (**7,7%**).

La vente d'électricité est en hausse de **+0,2 M€ (5,9 M€)** contre **5,7 M€** en 2017) en raison du bon fonctionnement des groupes turbo-alternateurs sur les centres. La valorisation matière est en baisse de **-2,5 M€ (20 M€)** contre **22,5 M€** en 2017) en raison notamment d'un faible effet volume et d'un effet prix plus important. Les soutiens versés par les éco-organismes (Citeo, Eco-Mobilier et Ocad3E) et les subventions connaissent une diminution de **-2,2 M€ (36,6 M€)** contre **38,8 M€** en 2017), s'expliquant par le nouveau barème F.

UTILISATION DE LA REDEVANCE

pour 100 €



VENTE DE PRODUITS ET SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

La vente de produits correspond à la valorisation énergétique (vapeur et électricité) et à la valorisation matière (produits issus du tri de la collecte sélective, de la collecte des objets encombrants et de l'incinération des ordures ménagères).

La valorisation énergétique connaît une hausse en 2018. Les recettes de vapeur ont augmenté de près de **6 M€ (62,8 M€)** contre **57,1 M€** en 2017) en raison de la plus grande disponibilité des centres du Syctom.

DES COÛTS D'EXPLOITATION EN HAUSSE

245,2 M€

En 2018, les contrats d'exploitation représentent près de 67% des dépenses d'exploitation (hors dépenses exceptionnelles), soit environ 251 M€ (208 M€ en 2017).

La principale explication réside dans l'avenant au marché de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine dans lequel la décompensation a été posée. Celle-ci induit une hausse des dépenses d'exploitation de 27,2 M€.

Par ailleurs, des coûts sont orientés à la hausse :

- les dépenses de traitement en incinération (+4,3 M€), dont la hausse est liée principalement à celles des tonnages incinérés à Isséane et en centres extérieurs pour palier la baisse de capacité de L'Étoile Verte (en cours de travaux) ;
- les dépenses d'enfouissement (+4,8 M€), suite à une augmentation des tonnages à enfouir en lien avec une plus faible capacité d'incinération dans les centres à Ivry/Paris XIII et L'Étoile Verte ;
- les dépenses de GER - Gros Entretien et Réparations (+4,2 M€), sur l'ensemble des sites conformément à l'application contractuelle du programme de GER ;
- les dépenses de tri (+ 2,2 M€), dont la progression est liée à la hausse des tonnages, aux travaux à Paris XV et à l'accroissement du coût d'exploitation suite au recours aux centres de tri extérieurs ;
- les dépenses de transfert (+1 M€), en raison d'une utilisation accrue des marchés de secours pour le traitement par incinération des OM et à une redistribution générale des tonnages entre les sites de traitement de la CS justifiée par les travaux à Paris XV ;
- les dépenses liées aux biodéchets ont doublé entre 2017 et 2018, suite à la mise en œuvre du dispositif de collecte et traitement des déchets alimentaires des gros producteurs sur certains territoires expérimentaux membres du Syctom ;
- le traitement des mâchefers connaît une légère baisse (-0,5 M€) justifiée par le démarrage de nouveaux marchés pour les mâchefers à Ivry/Paris XIII et à L'Étoile Verte.

CHARGES DE PERSONNEL

8,7 M€

Avec un effectif pourvu de 125 agents au 31 décembre 2018, la masse salariale représente moins de 3 % des dépenses de fonctionnement du Syctom.

DES ACTIONS INNOVANTES ET COMPLÉMENTAIRES

6,6 M€

La montée en puissance du programme ambitieux de prévention des déchets et de développement des biodéchets (5,7 M€).

L'année 2018 est marquée par une progression continue des missions des éco-animateurs afin de renforcer les actions menées en faveur du tri et de la prévention.

Les équipes d'éco-animateurs ont notamment conduit des opérations de sensibilisation en porte à porte auprès des habitants pour renforcer le geste de tri, en lien avec les nouvelles consignes de tri élargies à tous les emballages et le tri à la source des biodéchets mis en place dans des territoires.

Les éco-animateurs sont également intervenus sur le terrain pour promouvoir la pratique du compostage, collectif ou individuel, et accompagner la démarche d'éco-conception avec le concours Design Zéro Déchet qui s'ouvre désormais à l'échelle nationale.

La poursuite du programme de solidarité internationale dans le domaine des déchets.

15 conventions ont été approuvées en 2018 par le Bureau syndical du Syctom (0,9 M€) pour accompagner des projets de solidarité internationale dans une logique de partage de savoir-faire et d'expertise. Ce programme est réalisé dans le cadre du « 1% solidaire » instauré par la loi du 7 juillet 2014.

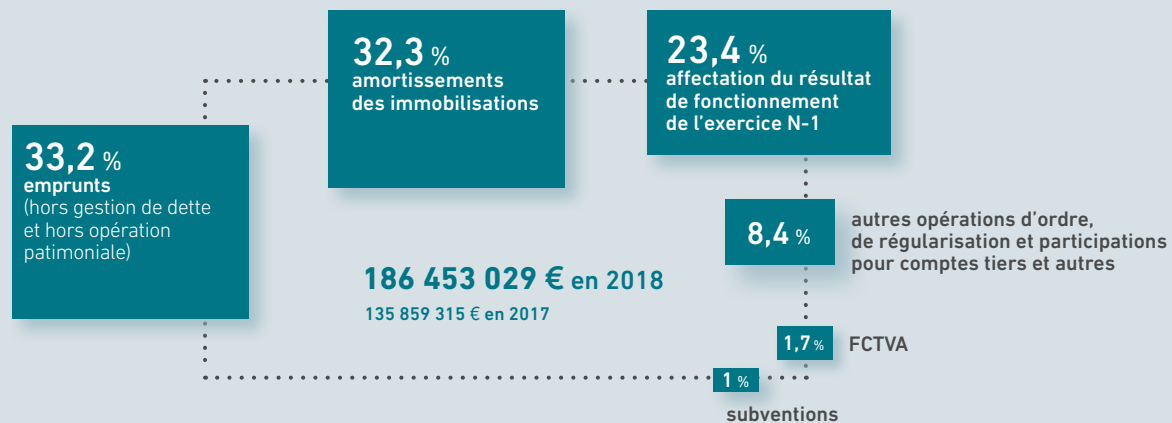
AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT

60,2 M€

Les amortissements représentent 60,2 M€ en 2018. Ils sont en légère progression par rapport à 2017 (59,1 M€). Ce niveau d'amortissement (15,5 % des dépenses de fonctionnement en 2018) assure un autofinancement de la section d'investissement permettant de limiter l'endettement du Syctom.

INVESTISSEMENT

Recettes 2018



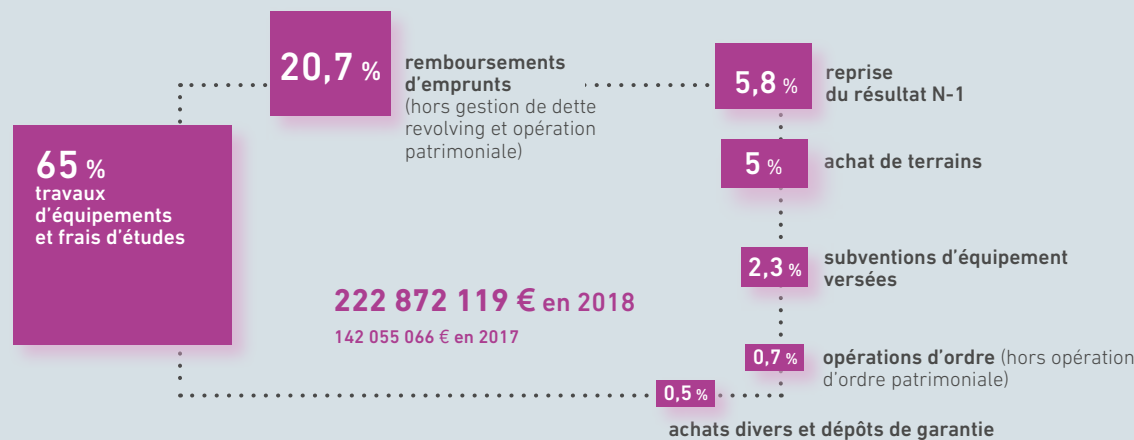
DETTE 2018 : ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette a progressé de +3.9%, et s'élève à 425 M€ fin 2018 contre 409 M€ fin 2017. Plusieurs opérations expliquent cette évolution : le remboursement de l'annuité en capital pour les emprunts contractés précédemment, le remboursement anticipé d'un emprunt structuré risqué, de nouveaux emprunts mobilisés fin 2018, etc. Dans le cadre de ces nouveaux emprunts, le Syctom privilégie l'indexé pour réduire la part du compartiment fixe et la forte exposition au risque de baisse des taux d'intérêt.

Ainsi, dès 2018, la structure de la dette a évolué vers un rééquilibrage en faveur des taux variables :

- une baisse de la part des taux fixes, passant de 67 % en 2017 à 64 % en 2018 ;
- une progression de la part des taux variables, passant de 5 % à 16 % ;
- une baisse de la part des prêts structurés, passant de 28 % à 20 %.

Dépenses 2018



INVESTISSEMENT : ACCÉLÉRATION DES PROJETS ENGAGÉS

162,1 M€

En 2018, le Syctom a poursuivi son programme d'investissement :

- finalisation des études et début des travaux pour la reconstruction du centre à Ivry/Paris XIII ;
- poursuite des travaux relatifs au traitement des fumées à L'Étoile Verte et à l'opération de requalification architecturale ;
- continuité des travaux au centre de tri de collecte sélective à Paris XVII ;

- lancement de la procédure pour le projet de construction du nouveau centre à Romainville ;
- début du projet de co-méthanisation Syctom/ SIAAP ;
- poursuite des travaux d'amélioration continue et de mise en conformité des installations.

Programme d'investissement par site

TRAVAUX LIÉS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES OU À DE NOUVEAUX PROJETS

en M€ TTC

SITES	NATURE DU PROGRAMME	PÉRIODE DE RÉALISATION	TRAVAUX FINANCÉS EN 2018
ROMAINVILLE	projet de rénovation de la ligne de tri de collecte sélective et travaux de génie civil	2015-2016	10,5
L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE	projet d'intégration urbaine du centre - travaux d'aménagements paysagers et architecturaux et de traitement des fumées	2012-2021	52,43
IVRY / PARIS XIII	projet de centre de valorisation énergétique	2007-2027	34,16
PARIS XV	projet de rénovation du centre de tri de collecte sélective 2017-2019		8,05
PARIS XVII	projet de centre de tri de collecte sélective	2010-2019	36,09
AUTRES PROJETS (ROMAINVILLE ET SYCTOM / SIAAP)			7,98
AUTRES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT			1,71
TOTAL			150,92

TRAVAUX D'AMÉLIORATION CONTINUE ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS DU SYCTOM

en M€ TTC

SITES	TRAVAUX FINANCÉS EN 2018	
ISSÉANE	1,45	
IVRY / PARIS XIII	3,05	
NANTERRE	0,98	
L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE	4,63	
SEVRAN	1,04	
TOTAL	11,15	
TOTAL GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS		162,07

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ce document sera soumis au vote du Comité syndical du Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, lors de sa réunion du 27 juin 2019.

UNITÉS DE TRAITEMENT DU SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes

3 CENTRES D'INCINÉRATION AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	CAPACITÉ AUTORISÉE	CAPACITÉ TECHNIQUE	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ISSÉANE	510 000	510 000	504 025
IVRY / PARIS XIII	730 000	700 000	686 788
L'ÉTOILE VERTE	650 000	500 000*	489 986

* Capacité réduite en 2018 en raison d'un arrêt pour travaux

5 CENTRES DE TRI			QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
ISSÉANE	22 500	23 000	24 298
NANTERRE	40 000	40 000	38 718*
PARIS XV	20 000	16 000**	15 394
ROMAINVILLE	53 000	53 000***	50 774
SEVRAN	20 000	20 000	19 141

* Dont 11 834 t du SITRU
** Capacité réduite à la suite de travaux en 2018
*** Capacité passée à 53 000 t en 2018

DÉCHÈTERIES	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
GENNEVILLIERS	5 616
IVRY / PARIS XIII (FERMETURE 31/01/2018)	176
MEUDON	5 282
NANTERRE	6 957
ROMAINVILLE	6 558
26 DÉCHÈTERIES MOBILES DES HAUTS-DE-SEINE	1 908
DÉCHÈTERIE MOBILE IVRY	329

BILAN ANNUEL GLOBAL

NOMBRE DE COMMUNES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM	85
NOMBRE D'HABITANTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM	
Chiffres du recensement de la population 2015 avec l'évolution estimée pour 2018	5 819 347
TONNAGES DE DÉCHETS BRUTS	
Ordures ménagères, balayures et déchets verts (en tonnes)	1 899 271
Réquisitions (en tonnes)	175
COLLECTE SÉLECTIVE (en tonnes)	
Journaux et magazines, multimatériaux, papiers-cartons	187 070
Verre	0
Objets encombrants	223 408
Déchèteries	26 827
Déchets alimentaires	4 959
Déchets verts	41
REDEVANCES	
Part tonnage (en €/t d'ordures ménagères et d'objets encombrants)	94
Part population (en €/hab.)	5,6

UNITÉS EXTÉRIEURES UTILISÉES PAR LE SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes

CENTRES D'INCINÉRATION	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ARGENTEUIL (AZUR)	25 442
CARRIÈRES-SOUS-POISSY (SIDRU)	3 939
CARRIÈRES-SUR-SEINE (SITRU)	15 072
CRÉTEIL (SMITDUVM)	1 678
MASSY (SIMACUR)	3 087
OUARVILLE (SITREVA)	2 692
RUNGIS (RIVED)	8 829
SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES (SIETREM)	29 652
SARCELLES (SIGIDURS)	23 207
VAUX-LE-PÉNIL (SMITOM LOMBRIC)	539
VILLEJUST (SIOM)	6 577
VILLERS-SAINT-PAUL (SMDO)	1 929

CENTRES DE TRI DE CS	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES*
BUC (NICOLLIN - TRANSFERT)	61
IVRY (DERICHEBOURG - TRANSFERT)	-94
LE BLANC-MESNIL (PAPREC/SITA)	20 671
LIMEIL (SITA)	26 096
NANTERRE (DERICHEBOURG - TRANSFERT)	8
RAMBOUILLET	894
RUNGIS (RIVED)	2 846
SAINT-THIBAULT (SIETREM)	936

CS: collecte sélective
* Pour les centres de transfert: quantités réceptionnées = entrant - sortant

CENTRES DE TRI DES OE	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES (APPORTS DIRECTS)
BONNEUIL (TAÏS)	8 428
BUC (NICOLLIN)	10 106
CHÂTILLON (TAÏS)	7 710
GENNEVILLIERS (PAPREC)	7 139
GENNEVILLIERS (SITA)	30 678
IVRY (CEMEX)	28 826
LA COURNEUVE (PAPREC)	47 309
NOISY (DRT)	40 513
PIERREFITTE (CDIF)	4 455
GENNEVILLIERS (PAPREC)	OE chantier: 27 976
IVRY (CEMEX)	OE chantier: 13 833

OE: objets encombrants

INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS DANGEREUX OU NON DANGEREUX	QUANTITÉS
ISDD VILLEPARISIS (SUEZ)	33 524
ISDND BOUQUEVAL (REP)	32 368
ISDND CLAYE-SOUILLY (REP)	121 943
ISDI CLAYE-SOUILLY (REP)	623
ISDI (MARCHÉS PRIVÉS OE)	5 046
AUTRES ISDND (MARCHÉS PRIVÉS)	81 430
MINE DE SEL SONDESHAUSEN (MINDEST)	5 815

INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers	Marchés publics
Montant annuel global des dépenses de traitement des déchets du Sycotom (total dépenses réelles section de fonctionnement du compte administratif 2018 - hors provisions)	328,2 M€
Modalités de financement du service global de traitement	Contribution des collectivités, aides Éco-Emballages à la collecte sélective, vente de produits
Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des assimilés	sans objet
Montant annuel des principales prestations de traitement rémunérées sur contrat (hors GER)	203,8 M€ TTC
Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors opérations patrimoniales)	611,3 M€ TTC
Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés	sans objet
Reversement au titre de la collecte sélective	Soutiens Sycotom 2,8 M€ Reversements liés au verre 2,9 M€
Montant détaillé des aides perçues d'organismes agréés	Citeo 32,7 M€ OCAD3E 0,2 M€ Éco-Mobilier 3,7 M€

VALORISATION

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET MATIÈRE

ÉNERGIE ET MATÉRIAUX ISSUS DE L'INCINÉRATION	
Électricité (EN MWH)	130 750
Vapeur (EN MWH)	2 752 428
Mâchefers (EN TONNES)	302 107
Ferreux (EN TONNES)	35 697
Non-ferreux (EN TONNES)	2 993

RECYCLAGE ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN TONNES)	
Plastiques, papiers, cartons, acier et aluminium, petit électroménager	135 190

RECYCLAGE ISSU DES OBJETS ENCOMBRANTS (EN TONNES)	
Bois, ferrailles, gros cartons	140 287

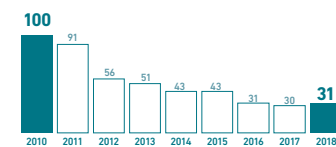
DÉCHÈTERIES (EN TONNES)	
	16 048

AMENDEMENT ORGANIQUE (EN TONNES)	
	4 260

ENFOUISSEMENT

ISDND (EN TONNES)	(HORS REFUS DE TRI)
	152 265

INDICE DE RÉDUCTION des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage Base 100 en 2010



RECETTES DE VALORISATION MATIÈRE

en M€ HT

ISSUES DU TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DES OBJETS ENCOMBRANTS	
Journaux/magazines	3,2
Emballages plastiques	2,6
Cartons et EMR	4,6
Gros de magasin	0,6
Acier	0,4
Ferrailles et non-ferreux issus des OE	1,2
Verre	3,1
Bois	0,1
TOTAL	15,8

ISSUES DE L'INCINÉRATION	
Ferrailles	1,8
Non-ferreux	2,4
TOTAL	4,2

TOTAL	20
--------------	-----------

RECETTES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

en M€ HT

ISSUES DE L'INCINÉRATION	
Vente de vapeur et d'électricité (Isséane)	18,1
Vente de vapeur et d'électricité (Ivry/Paris XIII)	23,8
Vente de vapeur et d'électricité (L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine)	26,6
TOTAL	68,5

MEURES PRISES DANS L'ANNÉE POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES RISQUES PRÉJUDICIALES À LA SANTÉ DE L'HOMME ET À L'ENVIRONNEMENT

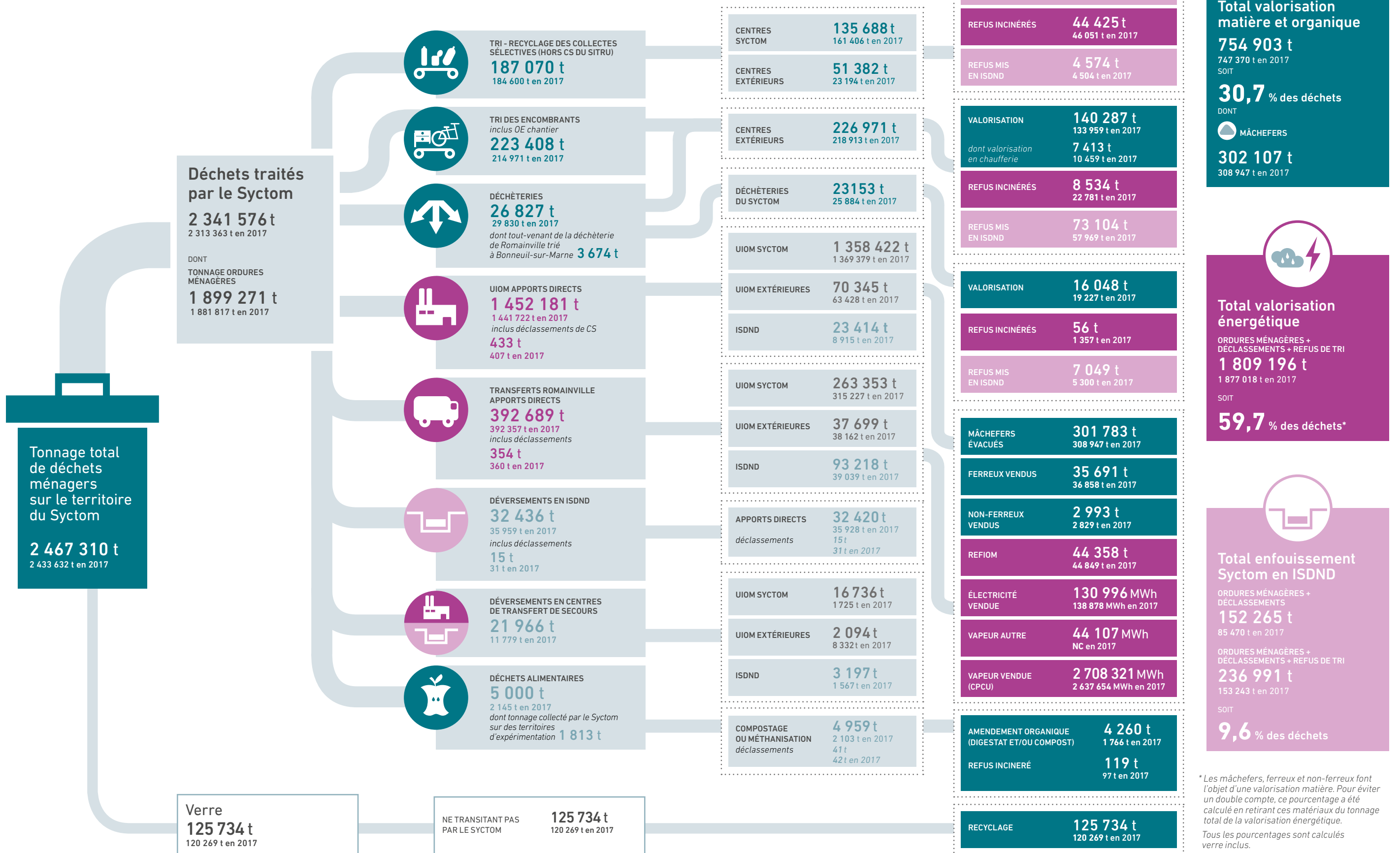
Amélioration continue et sécurité des installations du Sycotom

- Lancement du marché d'installation de la vidéo protection sur les quais de déchargement des centres Isséane et à Ivry/Paris XIII
- Achèvement des travaux de détection des feux de fosse du centre à Ivry/Paris XIII
- Achèvement des études d'amélioration de la protection incendie du centre à Ivry/Paris XIII
- Achèvement des études de métallerie liées à la conformité machine des centres de L'Étoile Verte et à Ivry/Paris XIII
- Achèvement des travaux d'installation de la vidéo protection sur le quai de déchargement du centre de L'Étoile Verte
- Achèvement des travaux de sécurisation et d'amélioration des conditions de travail du quai de déchargement du centre de L'Étoile Verte
- Achèvement des études d'amélioration du réseau incendie du centre Isséane
- Achèvement des travaux de métallerie liés à la conformité machine du centre Isséane
- Achèvement des travaux d'électricité liés à la conformité machine des centres à Sevran et à Nanterre
- Poursuite de la participation au groupe ICSI

Contrôle des rejets au milieu

- Modernisation de l'UVE L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine:
 - Lancement des travaux de modification de la première ligne de traitement de fumées
 - Lancement des travaux de modification du traitement des effluents industriels
 - Lancement d'un marché pour le suivi et l'identification des sources d'odeurs
- Poursuite des campagnes de mesures semestrielles (menées par le Sycotom) des rejets à la cheminée des UVE.

RÉPARTITION DES TONNAGES DANS LES DIFFÉRENTS CENTRES DE TRAITEMENT EN 2018



* Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage total de la valorisation énergétique. Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

COÛTS DE TRAITEMENT

2018



Coût par flux de déchets et mode de traitement (en M€)

	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***
Tonnages traités	1 813 122	154 311	186 840	225 921	27 988	3 132
Marchés et charges d'exploitation *	162,3	15,4	50,2	28,2	5,1	0,5
Récupération de TVA	-3,3	-0,3	-4,0	-0,6	-0,1	0,0
Amortissement/Frais financiers	64,7	1,3	9,6	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	233,7	16,3	55,9	27,6	5,0	0,5
Recettes de vente de matières	4,1	-	11,8	1,5	0,1	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycotom	9,0	-	24,6	1,8	0,1	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	68,1	-	1,9	-	0,1	-
TOTAL RECETTES PROPRES	81,3	-	38,3	3,3	0,2	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	142,4	16,3	17,6	24,3	4,7	0,5
	79 €/t	105 €/t	94 €/t	107 €/t	170 €/t	165 €/t
Soutiens/reversements opérés par le Sycotom au profit des adhérents	4,1	0,1	6,5	1,9	-	0,1
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycotom pour le compte des adhérents	-	-	6,0	1,9	0,0	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,1	0,1	0,5	-	-	0,1
	2 €/t	1 €/t	3 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	146,5	16,4	18,2	24,3	4,7	0,6
	81 €/t	106 €/t	97 €/t	107 €/t	170 €/t	195 €/t

* prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement

** hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre

*** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

Éléments notables expliquant l'évolution constatée en 2018

- Les biodéchets poursuivent leur montée en puissance pour un coût (€/t) stable par rapport à 2017.
- Le coût de traitement de la CS en €/t est également stable car la croissance des dépenses est compensée par une évolution des recettes de même ampleur. On note une hausse significative des soutiens des éco-organismes alors que les recettes matière marquent le pas.
- Les coûts de traitement (€/t) des OE et des déchèteries sont relativement stables.
- En revanche, le coût net du traitement par incinération augmente significativement (+10€/t) du fait de la progression des dépenses de GER, tandis que les soutiens des éco-organismes diminuent (car réorientés vers la CS) alors que les tonnages traités diminuent du fait des arrêts pour travaux de L'Étoile Verte.
- La progression de 19 M€ du coût net global (soit +6€/t et +3€/hab) s'explique principalement par la hausse du coût de traitement des OM et par des travaux à L'Étoile Verte qui entraînent une augmentation du recours au traitement à l'extérieur en ISDND (+7,6M€) tandis que les coûts fixes des UIOM du Sycotom demeurent et que les recettes diminuent. On note également la progression des dépenses liées à la prévention et à l'expérimentation relative aux biodéchets (+2,2M€).

* hors doubles comptes tels que par exemple certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

** en 2018, pour le calcul des ratios en €/hab, la population de Noisy-le-Grand est coefficienté 0,5 car l'adhésion est intervenue en milieu d'année

2017



	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***
Tonnages traités	1 857 511	87 348	184 600**	218 913	29 830	2 063
Marchés et charges d'exploitation *	154,9	8,3	46,5	27,4	5,5	0,4
Récupération de TVA	-2,0	-0,1	-3,7	-0,4	-0,1	-0,0
Amortissement/Frais financiers	63,7	0,5	10,2	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	216,7	8,6	53,1	27,0	5,4	0,3
Recettes de vente de matières	3,9	-	14,2	1,9	0,1	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycotom	12,8	-	19,5	1,6	0,1	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	67,2	-	1,9	-	0,1	-
TOTAL RECETTES PROPRES	83,9	-	35,6	3,5	0,2	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	132,4	8,6	17,4	23,5	5,2	0,3
	71 €/t	99 €/t	94 €/t	107 €/t	173 €/t	166 €/t
Soutiens/reversements opérés par le Sycotom au profit des adhérents	4,0	0,1	5,5	1,6	0,0	0,1
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycotom pour le compte des adhérents	-	-	5,1	1,6	0,0	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,0	0,1	0,5	-	-	0,1
	2 €/t	1 €/t	3 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	136,4	8,7	18,2	23,0	5,3	0,4
	73 €/t	100 €/t	98 €/t	105 €/t	174 €/t	196 €/t

** hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre

*** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

2016



	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	DÉCHETS ALIMENTAIRES***
Tonnages traités	1 864 357	81 472	181 110	204 804	13 764	-
Marchés et charges d'exploitation *	154,6	7,0	43,4	25,0	2,0	-
Récupération de TVA	-1,4	-0,1	-3,4	-0,3	-0,0	-
Amortissement/Frais financiers	63,5	0,1	7,2	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	216,6	7,0	47,3	24,7	2,0	-
Recettes de vente de matières	2,7	-	13,1	1,5	0,1	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycotom	12,9	-	18,6	1,5	0,1	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	63,4	-	1,9	-	-	-
TOTAL RECETTES PROPRES	79,0	-	33,7	3,1	0,1	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	137,7	7,0	13,6	21,6	1,8	-
	74 €/t	86 €/t	75 €/t	106 €/t	133 €/t	-
Soutiens/reversements opérés par le Sycotom au profit des adhérents	3,8	0,1	5,4	1,5	0,0	-
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycotom pour le compte des adhérents	-	-	5,0	1,5	0,0	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	3,8	0,1	0,4	-	-	-
	2 €/t	1 €/t	2 €/t	0 €/t	0 €/t	-
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	141,5	7,1	13,9	21,6	1,8	-
	76 €/t	87 €/t	77 €/t	106 €/t	133 €/t	-

* hors doubles comptes tels que par exemple certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

Quelques éléments de méthodologie

- La politique de soutien aux collectivités (éloignement, accueil, reversement éco-emballage, reversement éco-mobilier) est mise en évidence car elle ne peut être assimilée à une dépense de traitement classique.
- Le calcul des coûts est le résultat d'une analyse qui opère des retraitements afin que les données présentées dégagent les tendances les plus fiables possibles. Il n'est donc pas le reflet exact de la comptabilité.
- À titre d'exemple, le dernier exercice présenté fait l'objet sur certains points d'une estimation au plus proche de la réalité. D'une année sur l'autre, les données définitives peuvent être substituées aux valeurs estimées.

2018

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)

	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ**	POPULATION INSEE 2015
		2 341 576	5 767 713
	M€	€/tonne	€/hab.
Coût complet*	324,1	138	57
Total recettes propres	123,2	53	21
COÛT NET DE TRAITEMENT	201,0	85	36
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,8	2	1
+ Charges de structure	18,2	8	3
+ Prévention / Expérimentation	6,9	3	1
COÛT NET GLOBAL	230,9	99	40

* hors doubles comptes tels que par exemple certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

** en 2018, pour le calcul des ratios en €/hab, la population de Noisy-le-Grand est coefficienté 0,5 car l'adhésion est intervenue en milieu d'année

2017

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)

	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2014
		2 296 753	5 725 612
	M€	€/tonne	€/hab.
Coût complet*	305,8	133	53
Total recettes propres	123,3	54	22
COÛT NET DE TRAITEMENT	182,5	79	32
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,6	2	1
+ Charges de structure	19,1	8	3
+ Prévention / Expérimentation	4,7	2	1
COÛT NET GLOBAL	210,9	92	37

* hors doubles comptes tels que par exemple certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

2016

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)

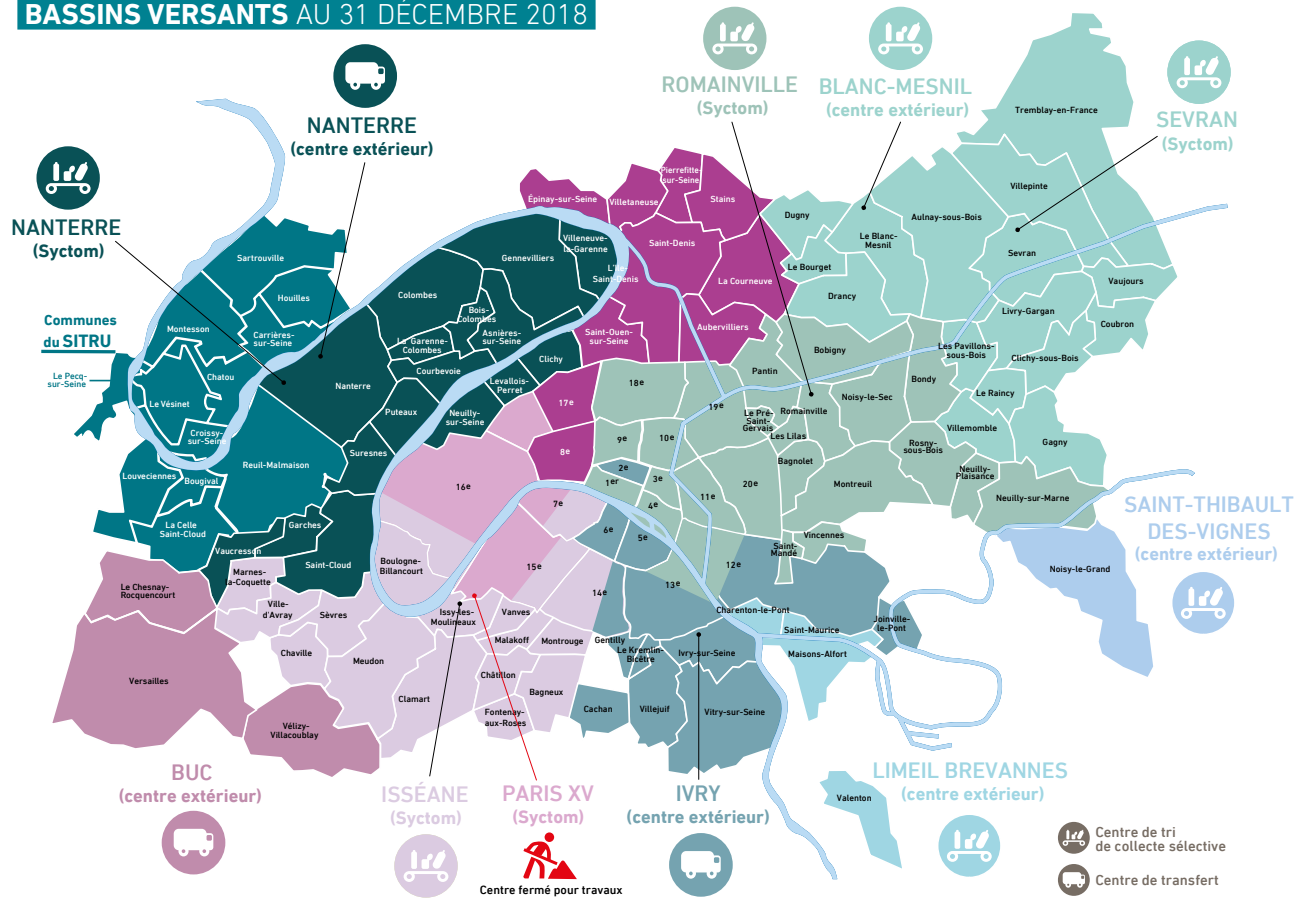
	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2013
		2 287 219	5 711 843
	M€	€/tonne	€/hab.
Coût complet*	292,6	128	51
Total recettes propres	115,8	51	20
COÛT NET DE TRAITEMENT	176,8	77	31
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,3	2	1
+ Charges de structure	16,7	7	3
+ Prévention / Expérimentation	2,7	1	0
COÛT NET GLOBAL	200,4	88	35

* hors doubles comptes tels que par exemple certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

COLLECTE SÉLECTIVE

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2018



RÉPARTITION DES TONNAGES 2018



CENTRES DE TRI DU SYCTOM	ISSÉANE	NANTERRE (APPORTS SYCTOM)	NANTERRE (APPORTS SITRU)	PARIS XV	ROMAINVILLE	SEVRAN
ISSÉANE	24 298	24 297	-110	88	17 655	TSI
NANTERRE (APPORTS SYCTOM)	26 884	26 730	-120	-48	17 753	VEOLIA PROPRETÉ
NANTERRE (APPORTS SITRU)	11 834	11 817	-	-	8 459	VEOLIA PROPRETÉ
PARIS XV	15 394	15 651	-274	-	12 132	IHOL
ROMAINVILLE	50 774	50 525	-104	-287	40 701	URBASER
SEVRAN	19 141	19 043	50	-42	12 770	IHOL
CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS						
BUC (TRANSFERT)	61	61	56	-	0	NICOLLIN
LE BLANC-MESNIL	20 671	18 836	1 810	-454	12 796	PAPREC
LIMEIL	26 096	24 473	1 623	1 709	17 958	SUEZ
IVRY (TRANSFERT)	-94	-2	-100	-	0	DERICHEBOURG
NANTERRE (TRANSFERT)	8	10	-2	-	0	DERICHEBOURG
RAMBOUILLET	894	840	54	-42	526	SUEZ
RUNGIS	2 846	2 846	-	-	2 196	RIVED
SAINT-THIBAUT DES VIGNES	936	936	-	-	702	SIETREM
TOTAL	199 743	196 002	2 883	924	143 648	

FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES

	en tonnes	TONNAGES SYCTOM 2018	REPRENEURS	DESTINATION	DEVENIR	TRANSPORT
JOURNAUX REVUES MAGAZINES	44 449	UPM	Papeterie UPM-Chapelle Darblay à Grand-Couronne 76	Papier journal	90 % fluvial (péniche ou conteneurs) le reste en routier	
Emballages ménagers recyclables (EMR) carton brun +cartonnettes	53 401	SUEZ RV	Papeteries Europac 76 Saica 02 Emin Leydier 10	Carton brun, papier pour ondulé	40 % de transport fluvial (péniche), le reste en routier	
GROS DE MAGASIN (mélange de papiers)	16 440	UDREP	Cartonneries de Gondardennes ou RenoDiMedici 62	Carton ondulé ou plat	Routier	
EMBALLAGES LÉGERS ALIMENTAIRES (ELA)	1 350	REVIPAC	Papeterie Georgia Pacific 45 Nova Tissue 88	Papier d'hygiène et domestique	Routier	
EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PET	9 301	SUEZ RV	Majoritairement usine FPR Limay 78 et proche Europe	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition des bouteilles (rPET) ou de fibres (textile)	Transport fluvial (péniches) après regroupement des flux à Gennevilliers pour Limay, le reste en routier	
EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PEHP OU PP	3 039	PAPREC GROUP	Majoritairement usine Matière plastique de Bourgogne 71 Lunen et Osnabruck Allemagne Eschlikon Suisse	Matière première régénérée sous forme de granulés pouvant entrer ensuite dans la composition de produits divers en plastique (tuyaux d'assainissement, arrosoirs,...)	Routier	
EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PEHD OU PP OU PS	675	PAPREC GROUP	Majoritairement usine Matière plastique de Bourgogne 71 Lunen, Duisbourg, Bernburg et Osnabruck Allemagne			
FILMS ET HOUSES EN PEBD	1 386	SUEZ RV	Usine Machaon 51	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition de films plastiques et autres objets divers en plastique	Routier	
ALUMINIUM ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	454	REGEAL AFFIMET / SUEZ RV	Usine Regeal-Affimet à Compiègne 60 Usine Alunova Allemagne (pour le flux de petits aluminiums expérimentaux de Nanterre)	Alliages en aluminium	Routier	
ALUMINIUM ISSU DES MÂCHEFERS	2 869	GALOO	Usine GALLOO à Halluin Belgique	Alliages en aluminium	Routier	
ACIER ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	2 963	ARCELOR MITTAL	Usine Arcelor à Dunkerque 59			
ACIER ISSU DES MÂCHEFERS	34 212	GALOO	Grosses ferrailles: repris par GALLOO IDF à Bonneuil s/ Marne 94 Petites ferrailles: repris par GALLOO Metal ou autres sous-traitants Belgique et 59	Produits en acier	Routier	

Déchèteries

DÉCHÈTERIES	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
26 DÉCHÈTERIES MOBILES	1 908	882	SUEZ
GENNEVILLIERS	5 616	2 740	SUEZ
IVRY	176	120	SUEZ
IVRY DÉCHÈTERIE MOBILE	329	164	SUEZ
NANTERRE	6 957	3 276	SUEZ
MEUDON	5 282	2 962	SUEZ
ROMAINVILLE	6 558	2 884*	GENERIS
TOTAL	26 826	13 028	

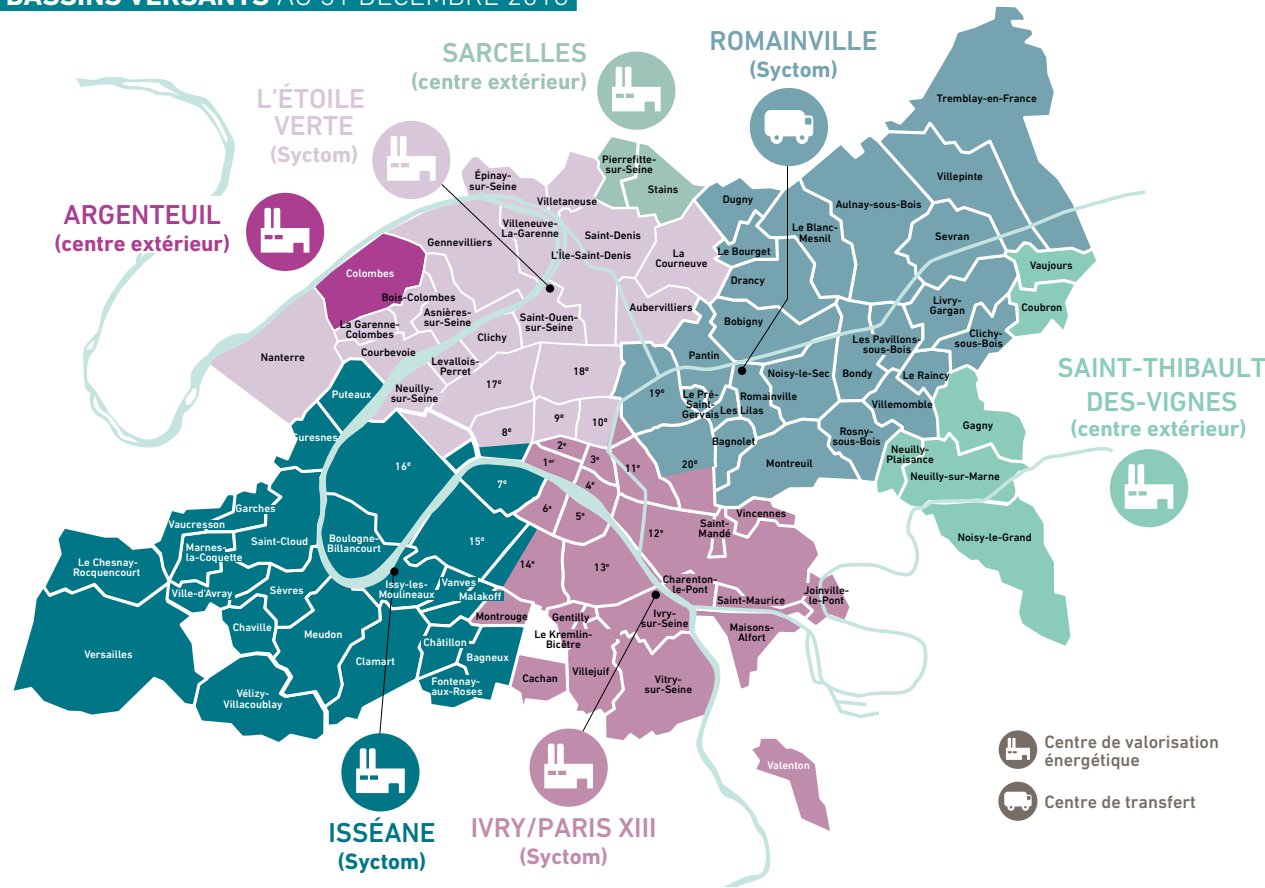
* Le tout-venant de la déchèterie à Romainville est ensuite trié dans un centre d'OE. Les tonnages valorisés issus de ce tri ne sont pas comptabilisés ici.

Déchets alimentaires

SITES DE TRAITEMENT	SITES DE RÉCEPTION/ TRANSFERT	MODE DE TRAITEMENT	QUANTITÉS (T)
PROVENCY - 89	Villeneuve-St-Georges - 94	Méthanisation	343
GAILLON - 27	Villeneuve-St-Georges - 94	Méthanisation	705
CHÂTEAU-RENARD - 45	Villeneuve-St-Georges - 94	Méthanisation	795
GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT - 62	Villeneuve-St-Georges - 94	Méthanisation	48
ÉTAMPES - 91	Saint-Denis - 93	Méthanisation	2 726
BLARINGHEM - 59	Limeil-Brevannes - 94	Méthanisation	56
VERT-LE-GRAND - 91	Vert-Le-Grand - 91	Compostage	286

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2018



Contrôle des rejets atmosphériques des centres d'incinération avec valorisation énergétique du Sycotm

	NATURE DES REJETS Concentrations en mg/Nm ³ à 11 % d'O ₂								
	Poussières	Acide chlorhydrique	Acide fluorhydrique	Dioxyde de soufre	Oxydes d'azote	Cadmium + thallium	Mercurie	Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	Dioxines et furanes (en ng I-TEQ/m ³)
Valeurs limites d'émission applicables depuis le 28/12/2005 Arrêté ministériel du 20/09/2002	10	10	1	50	200 (80)*	0,05	0,05	0,5	0,1
IVRY / PARIS XIII									
février	3,1	1,2	0,14	22	51	0,005	0,0002	0,20	0,022
mai (Sycotm)	2,1	1,1	0,01	25	63	0,001	0,002	0,07	0,010
septembre	3,8	0,7	0,01	20	72	0,010	0,061	0,08	0,013
octobre (Sycotm)	4,4	0,4	0,02	41	55	0,002	0,0001	0,08	0,001
L'ÉTOILE VERTE									
mars	0,8	1,2	0,01	12	79	0,001	0,0007	0,09	0,002
avril (Sycotm)	3,8	0,8	0,04	16	47	0,001	0,001	0,08	0,026
juillet	2,8	0,5	0,0007	5	45	0,004	0,0055	0,17	0,001
décembre (Sycotm)	0,7	0,4	0,02	4	24	0,0004	0,00263	0,01	0,00001
ISSÉANE									
février	2,2	4,0	0,03	2,9	43	0,0001	0,0009	0,09	0,006
juin (Sycotm)	0,6	3,8	0	2,4	35	0,0005	0,0009	0,04	0,002
juin	1,3	3,4	0	2,5	38	0	0	0,04	0,004
juillet	0,4	3,1	0,3	2,1	30	0,00004	0,001	0,04	0,008
octobre	0,5	6,1	0,01	2,5	34	0,0006	0,004	0,04	0,007
novembre (Sycotm)	0,7	8,1	0	3,7	32	0,0001	0,002	0,01	0,002

* Le plan de protection de l'atmosphère de l'Île-de-France fixe la valeur limite d'émission à 80 mg/Nm³ (le seuil fixé par la directive européenne est de 200 mg/Nm³). Ce seuil est repris dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter à Ivry / Paris XIII et à L'Étoile Verte. À Isséane, l'arrêté d'autorisation délivré par le Préfet des Hauts-de-Seine fixe le seuil d'émission des oxydes d'azote à 70 mg/Nm³.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2018

UNITÉS D'INCINÉRATION	TONNAGES INCINÉRÉS	VALORISATION					EXPLOITANTS / CONTRACTANTS
		Vapeur vendue (EN MWH)	Électricité vendue (EN MWH)	Mâchefers (EN TONNES)	Ferreux (EN TONNES)	Non-ferreux (EN TONNES)	
ISSÉANE	504 025	726 276	46 087	79 482	9 210	828	TSI
IVRY / PARIS XIII	686 788	1 010 489	56 335	114 886	15 136	1 151	IP13
L'ÉTOILE VERTE	489 986	971 555	2 070	83 540	9 865	890	DALKIA WASTENERGY
TOTAL CENTRES SYCOTM**	1 680 799	2 708 320	104 492	277 908	34 211	2 869	
ARGENTEUIL	25 442	1 468	6 427	6 360	390	-	AZUR
CARRIÈRES-SOUS-POISSY	3 939	8 841	1 280	751	34	6	SIDRU
CARRIÈRES-SUR-SEINE	15 072	3 487	979	1 924	197	11	SITRU
CRÉTEIL	1 678	868	557	292	13	6	SMITDUVM
MASSY	3 087	-	-	573	34	3	SIMACUR
OUARVILLE	2 692	-	-	431	-	-	SITREVA
RUNGIS	8 829	-	-	1 460	47	5	RIVED
SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES	29 652	-	10 433	5 405	184	41	SIETREM
SARCELLES	23 207	21 629	4 353	5 267	491	42	SIGIDURS
VAUX-LE-PENIL	539	-	246	99	6	-	SMITOM-LOMBRIC
VILLEJUST	6 577	7 193	1 569	1 229	58	7	SIOM
VILLERS-SAINT-PAUL	1 929	620	660	408	31	3	SMDO
TOTAL CENTRES EXTÉRIEURS*	122 643	44 106	26 504	24 200	1 485	124	
TOTAL	1 803 442	2 752 426	130 996	302 107	35 697	2 993	

* Pour les UIOM extérieures, le tonnage indiqué correspond au tonnage incinéré pour le compte du Sycotm.
** Ce tonnage prend en compte les déchets réellement incinérés, hors variation du niveau de fosse des UIOM du Sycotm.

Déchets déversés dans les installations de stockage

en tonnes

REFIOM PRODUITS PAR LES UIOM

UIOM à Ivry / Paris XIII	17 205
UIOM à Isséane	14 573
UIOM à L'Étoile Verte	10 253
TOTAL ISDD	42 031

DÉCHETS INERTES DIRIGÉS VERS LES ISDI

CLAYE-SOUILLY (CONTRAT SYCOTM)	
Gravats de la déchèterie d'Ivry	81
Gravats de la déchèterie de Romainville	542
TOTAL	623
CENTRE HORS CONTRAT SYCOTM	
Gravats marchés OE chantier	0
Gravats marchés privés OE	5 046
TOTAL ISDI	5 046

DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND

BOUQUEVAL (CONTRAT SYCOTM)	
OM du centre de Romainville	30 474
OM des centres de secours	557
OM UIOM L'Étoile Verte	1 337
TOTAL	32 368

CLAYE-SOUILLY (CONTRAT SYCOTM)

OM issues des apports directs	32 420
OM du centre de Romainville	65 067
OM UIOM Ivry	5 000
OM UIOM L'Étoile Verte	13 868
OM de l'UVE Isséane	1 001
OM des centres de secours	2 640
Refus CS et déclassements du centre de tri à Sevran	1 947
TOTAL	121 943
TOTAL ISDND (contrat Sycotm)	154 311

REFIOM: Résidu d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

ISDD: Installation de stockage de déchets dangereux

ISDI: Installation de stockage de déchets inertes

ISDND: Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDND HORS CONTRAT SYCOTM

Refus de tri TV déchèteries	7 049
Refus de tri OE	72 173
Mise en ISDND des UIOM extérieurs	2 208
TOTAL ISDND (hors contrat Sycotm)	81 430

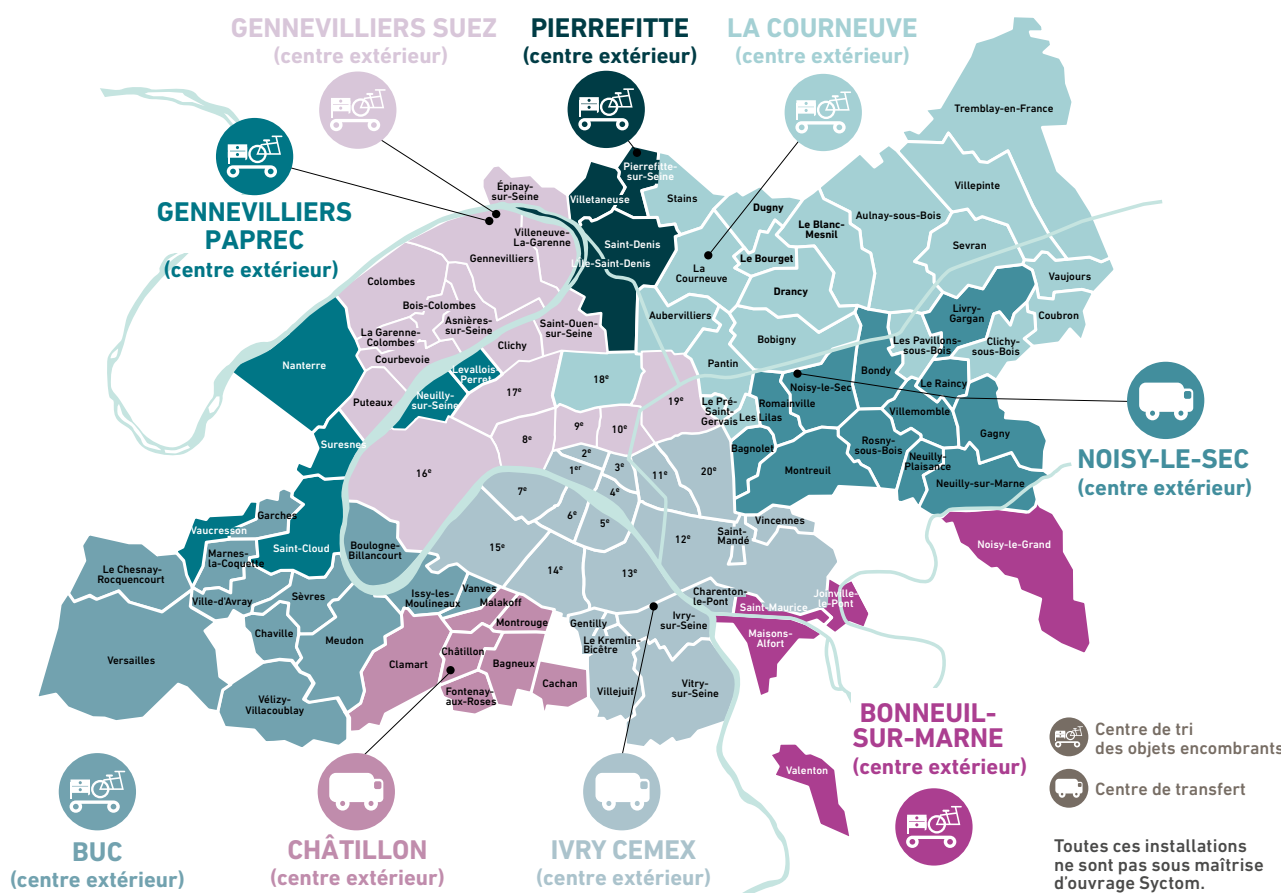
TOTAL ISDND 235 741

TOTAL DÉCHETS déversés en centre de stockage 283 441

Ces tonnages correspondent aux déchets réellement évacués dans les centres de stockage. Ils ne prennent pas en compte les variations de stock.

ENCOMBRANTS

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2018



RÉPARTITION DES TONNAGES 2018

CENTRES DE TRI DES ENCOMBRANTS	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS		EXPLOITANTS	TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS		EXPLOITANTS
	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS			TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	TONNAGES VALORISÉS	
BUC	10 106	9 461*	NICOLLIN	GENNEVILLIERS	27 976	27 442	PAPREC
CHÂTILLON	7 710		TAÏS	IVRY	13 833	12 064	CEMEX
GENNEVILLIERS (SUEZ)	30 678	16 880	SUEZ	TOTAL	41 809	39 506	
GENNEVILLIERS (PAPREC)	7 139	3 797	PAPREC				
LA COURNEUVE	47 309	25 455	PAPREC	TOTAL	226 973	140 288	
NOISY REVIVAL	40 513	25 171*	DRT				
PIERREFITTE	4 455		CDIF				
IVRY (CEMEX)	28 826	20 018*	CEMEX				
BONNEUIL	8 428		TAÏS				
TOTAL	185 164	100 782					

* Les tonnages valorisés proviennent à la fois d'objets encombrants en apport direct et en transfert depuis d'autres sites.



l'agence métropolitaine des déchets ménagers

35, bd de Sébastopol
 75001 Paris
 Tél. : 01 40 13 17 00
 www.sycatom-paris.fr